

3° Une fois, il est vrai, nous avons fait appel aux paroles mêmes de saint Thomas dont on nous conteste l'intelligence. Mais c'était pour y chercher une confirmation — très modeste-ment d'ailleurs, et avec cette réserve: «Le Docteur angélique semble exprimer» — d'une assertion toute différente, savoir que la communion nous fournit encore le moyen d'aider les âmes du purgatoire en nous faisant participer plus largement à l'offrande et aux fruits du saint sacrifice. Or, sur ce point, notre contradicteur s'accorde avec nous, lui qui écrit, (Décembre 1898): «Si elles (les âmes pieuses) ne pensent pas, par exemple, à offrir pour les âmes auxquelles elles s'intéressent, *le sacrifice auquel elles participent davantage par la communion*, quel soulagement en reviendra-t-il à ceux qui souffrent dans l'autre vie?»

Dira-t-il pour mieux nous combattre, qu'il a soutenu lui-même «le contraire de ce que saint Thomas enseigne clairement dans ce passage»?

L'auteur trouve que *dans notre interprétation*, «la conclusion de saint Thomas, telle qu'elle est, serait un non-sens.» Il dirait plus exactement qu'elle serait un non-sens *dans toute interprétation loyale* à moins qu'on ne l'entende avec cette restriction, évidemment sous-entendue, puisque le saint Docteur l'énonce lui-même dans la phrase qui précède: «Les laïques qui communient pour ceux qui sont en purgatoire — avec l'intention de leur communiquer l'effet *ex opere operato* du sacrement, —font erreur.»

*
**

Terminons cette sèche dissertation par une pensée pieuse.

La B. Marguerite-Marie dans une lettre à sa supérieure, la Mère de Saumaise, lui parle ainsi de l'âme d'une religieuse de la communauté récemment décédée et qui venait de lui apparaître: «Elle (cette âme) me dit de m'adresser à vous, pour vous prier de lui faire dire trois messes, d'offrir vos chapelets et toutes les pratiques d'observances pendant neuf jours, *et une communion générale*, disant que cela adoucirait beaucoup ses peines et qu'elle n'en serait point ingrate.» On trouve divers traits semblables dans la Vie de la Mère Catherine de S. Augustin, religieuse hospitalière, morte en odeur de sainteté à l'Hôtel-Dieu de Québec dans les premières années de la colonie.

Nos lecteurs en concluront ce que conclut le P. Cepari qui fut le directeur spirituel de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas de Kostka, à propos de la demande de 107 communions faite à Ste Marie-Madeleine de Pazzi par l'âme d'un de ses